Le siège de l'ADEME

Mai 2011

L'extension du siège de l'ADEME a été réalisée en 2010 à Angers. Pour atteindre des objectifs de performances thermiques exemplaires et limiter l'impact environnemental, l'ADEME a choisi de réaliser un bâtiment en béton.

Implanté sur les hauteurs d'Angers, l'extension du siège de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) se veut être un bâtiment de référence. Le maître d'ouvrage souhaitait prouver qu'il est possible d'atteindre des niveaux performants avec des solutions simples. Il a appliqué la démarche HQE à la construction, retenant cinq cibles (au lieu de trois habituellement) pour le niveau le plus exigeant, et opté pour la procédure de conception-réalisation.

Orientation, études d'ensoleillement très poussées, isolation élevée, et gestion technique de cette construction qui fait appel au béton pour des raisons d'optimum technico-économique lui ont permis d'atteindre le niveau BBC quand seul était visé le THPE.

Découvrez les témoignages des acteurs du projet :

- Une agence, un projet
- Les acteurs du projet
- La procédure de conception réalisation
- La structure en béton
- La démarche HQE
- Le label BBC
- Le coût

Pour aller plus loin, consultez l'ouvrage B90K. Etude de cas : le siège de l'ADEME



Article imprimé le 28/11/2026 © infociments.fr